

→ Créez gratuitement votre Carnet de Vaccination Électronique



3 bonnes raisons
de créer votre Carnet de
Vaccination Électronique



- 1.** Il centralise vos données vaccinales de manière sécurisée (plus de problème de perte de carnet de santé etc.).
- 2.** Il vous donne en temps réel votre situation vaccinale et il vous rappelle vos échéances vaccinales pour que vous soyez toujours à jour de vos vaccinations.
- 3.** Il vous laisse maître de vos données : c'est vous qui choisissez le(s) professionnel(s) de santé avec lesquels vous voulez partager votre carnet.

www.cvep.fr

Ce projet piloté par l'URPS médecins AuRA est réalisé en partenariat avec :



Je crée mon Carnet de Vaccination en ligne



1

Rendez-vous sur www.cvep.fr

ou

Téléchargez l'application



2

Pour créer votre compte :

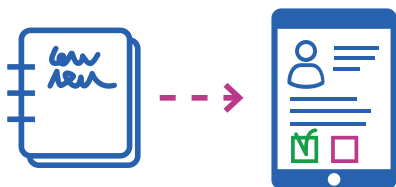
Depuis l'application mobile, cliquez sur « créer un compte »
Depuis le site web, remplissez le **formulaire d'inscription**

3

Complétez votre historique vaccinal

4

Faites valider votre historique vaccinal par
votre médecin ou votre pharmacien



Si votre professionnel de santé ne connaît pas encore le Carnet de Vaccination Électronique, un site internet présentant le projet et ses modalités d'accès est à leur disposition à l'adresse suivante : bit.ly/InfoProCVE